

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES EN SEANCE

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 28 JUIN 2023

- ❖ *Approbation du Procès-verbal du 06 avril 2023*
- ❖ *Compte-rendu de la délégation de pouvoirs du Président*
- ❖ *Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile de France relatif à la Lecture publique : bilan des actions entreprises à la suite des recommandations reçues*
- ❖ *Création et transformations de postes*
- ❖ *Vœu de soutien à la proposition de loi déposée par le sénateur Patrick Chaize visant à assurer la qualité et la pérennité des réseaux de communications électroniques à très haut débit en fibre optique*
- ❖ *Approbation des comptes de gestion 2022*
- ❖ *Approbation du Compte Administratif 2022 – Budget Principal*
- ❖ *Affectation du résultat 2022 - Budget Principal*
- ❖ *Budget supplémentaire 2023 – Budget Principal*
- ❖ *Contribution de Cœur d'Essonne Agglomération sur l'avant-projet de SRIF-E*
- ❖ *Approbation du Compte Administratif 2022 - Budget annexe Base 217*
- ❖ *Affectation du résultat 2022 - Budget annexe Base 217*
- ❖ *Budget Supplémentaire 2023 – Budget annexe Base 217*
- ❖ *Prorogation de la convention cadre des 100 quartiers innovants et écologiques de la Région Ile-de-France pour la ZAC des Belles Vues à Ollainville et Arpajon*
- ❖ *ZAC des Belles Vues à Arpajon et Ollainville – Approbation de l'avenant n°4 à la convention quadripartite relative à la réalisation du groupe scolaire*
- ❖ *Approbation d'une convention d'intervention foncière entre l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, la commune de Leuville-sur-Orge et Cœur d'Essonne Agglomération*
- ❖ *Longpont-sur-Orge – Projet Urbain Partenarial (PUP) du Biron – Autorisation de signer la convention*
- ❖ *Approbation de l'avenant n°2 à la convention d'intervention foncière entre l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, la commune d'Ollainville et Cœur d'Essonne Agglomération*
- ❖ *Approbation de l'avenant 1 à la convention « Petites Villes de Demain » valant convention cadre « Petites Villes de Demain » de la commune de Breuillet au sein de l'Opération de Revitalisation du Territoire de Cœur d'Essonne Agglomération*
- ❖ *Approbation du Compte Administratif 2022 - Budget annexe des Parcs d'Activités*
- ❖ *Affectation du résultat 2022 – Budget annexe des parcs d'activités*
- ❖ *Budget supplémentaire 2023 - Budget annexe des parcs d'activités*
- ❖ *Approbation du Compte Administratif 2022 - Budget annexe Hôtel d'Entreprises*
- ❖ *Affectation du résultat 2022 – Budget annexe Hôtel d'Entreprises*
- ❖ *Budget supplémentaire 2023 - Budget annexe Hôtel d'Entreprises*
- ❖ *Cession – Propriété appartenant à Cœur d'Essonne Agglomération – parcelles cadastrées AD1, AD2, AD13, AD14, AD15, AD 16A et AD 17A d'une emprise totale d'environ 3 175m² - rue de la Piquetterie à Bruyères-le-Châtel*
- ❖ *Approbation de la participation de Cœur d'Essonne Agglomération au groupement d'autorités concédantes pour la passation et le contrôle d'exécution d'un contrat de concession de redynamisation commerciale (art. L.300-9 du Code de l'Urbanisme) et autorisation de signature de la convention constitutive*
- ❖ *Convention relative au versement de la taxe départementale additionnelle à la taxe de séjour*

- ❖ Proposition de la commune de Marolles-en-Hurepoix à l'exonération de l'obligation de rattrapage SRU pour la période 2023-2025
- ❖ Poursuite de la mise en œuvre de la convention d'abattement sur la Taxe Foncière des Propriétés Bâties (TFPB) sur les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) de Cœur d'Essonne Agglomération – 2024-2026
- ❖ MOTION : Régularisations des charges, provisions de charges : les locataires doivent être respectés !
- ❖ Approbation de la convention d'objectifs et de moyens relative à la mise en œuvre des actions du programme SARE (2021-2023) par l'Espace Conseil France Rénov de Cœur d'Essonne Agglomération, pour l'année 2023
- ❖ Construction d'une maison du numérique à Fleury-Mérogis – Lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre
- ❖ Construction d'une maison du numérique à Fleury-Mérogis – Composition du jury de concours de maîtrise d'œuvre
- ❖ Rapport annuel 2021 de la commission intercommunale pour l'accessibilité (CIA)
- ❖ Convention de reversement à Cœur d'Essonne Agglomération d'une partie de la Taxe d'Aménagement sur le périmètre des chemins de la Guyaère et de Biron situé à Longpont-sur-Orge
- ❖ Approbation du Compte Administratif 2022 – budget annexe Assainissement
- ❖ Affectation du résultat 2022 – Budget annexe Assainissement
- ❖ Budget supplémentaire 2023 – Budget annexe Assainissement
- ❖ Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et de partenariat financier entre le Département de l'Essonne et Cœur d'Essonne Agglomération concernant le réaménagement de la RD 77 dans le cadre du projet Tram-Train T12
- ❖ Avenant n°2 à la convention de maîtrise d'ouvrage unique avec la SNCF pour la réalisation des extensions ville de la passerelle à la gare de Sainte-Geneviève-des-Bois
- ❖ Convention de superposition d'affectations, de gestion et de maintenance de la passerelle piétonne de la gare de Sainte-Geneviève-des-Bois
- ❖ Convention de maîtrise d'ouvrage unique pour la réalisation du pôle gare de Sainte-Geneviève-des-Bois
- ❖ Réalisation du pôle gare de Ste Geneviève des Bois – Lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre
- ❖ Réalisation du pôle gare de Ste Geneviève des Bois – Composition du jury de concours de maîtrise d'œuvre
- ❖ Approbation du Compte Administratif 2022 - Budget annexe « SESAME »
- ❖ Affectation définitive du résultat - Budget annexe « SESAME »
- ❖ Approbation du Compte Administratif 2022 - Budget annexe Espace Jules Verne
- ❖ Affectation définitive du résultat 2022 – Budget annexe Espace Jules Verne
- ❖ Fixation des rémunérations des artistes et techniciens du spectacle vivant
- ❖ Approbation du schéma de développement de la lecture publique pour le réseau des médiathèques de Cœur d'Essonne et de la charte documentaire
- ❖ Fonds de concours versé par la commune de Brétigny-sur-Orge pour le financement de travaux d'aménagement de voirie sur le chemin du Vieux Pavé
- ❖ Fonds de concours versé par la commune de Saint-Michel-sur-Orge pour le financement de travaux d'aménagement de voirie
- ❖ Fonds de concours versé par la commune de Longpont-sur-Orge pour le financement de travaux d'éclairage public sur son territoire
- ❖ Signature d'un contrat de vente de bacs à déchets usagés au profit de la société EMC
- ❖ Avenant n°2 à la convention cadre n°9 entre Cœur d'Essonne Agglomération et la
- ❖ SPL AIR 217 pour la reconversion de la Base 217
- ❖ Avenants n°3 aux lot n°4 et n°6 et avenant n°4 au lot n°9 du marché n°2017-32 relatif à la construction d'une médiathèque communautaire à Sainte-Geneviève-des-Bois
- ❖ Avenant n°4 au lot n°7 du marché n°2018-09 relatif à la construction d'une médiathèque communautaire à Sainte-Geneviève-des-Bois
- ❖ Raccordement et conditions de fourniture d'énergie calorifique de la Médiathèque Elsa Triolet à Fleury-Mérogis au réseau de chaleur géothermique

- ❖ *Attribution du lot n°1 relatif aux travaux de Maçonnerie/Gros-œuvre/Plâtrerie/Faux plafonds/Carrelage et faïence de l'accord-cadre à bons de commande n° 2023-AO-BAT-009 relatif aux travaux d'entretien, de réparation et travaux neufs de faible importance dans les bâtiments communautaires (1 lot)*
- ❖ *Conventions d'objectifs et de moyens avec le Réseau Initiative Essonne*
- ❖ *Convention d'objectifs et de moyens avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Essonne (CIDFF91) pour l'année 2023*
- ❖ *Convention d'objectifs et de moyens triennale (2023/2024/2025) entre Cœur d'Essonne Agglomération et La Lisière*
- ❖ *Convention d'objectifs et de moyens 2023 relative au CLIC ORGESSONNE*
- ❖ *Convention avec le Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives pour la réservation de berceaux dans les structures d'accueil Petite Enfance*
- ❖ *Convention avec le Centre Hospitalier d'Arpajon pour la réservation de berceaux dans les structures d'accueil Petite Enfance*
- ❖ *Création d'un tarif chorale enfants ado/ adultes au sein des conservatoires*
- ❖ *Tarification de l'espace Jules Verne à compter du 1er septembre 2023*
- ❖ *Tarification des droits d'entrée, des activités et des locations de bassins pour l'espace nautique à Sainte-Geneviève-des-Bois, à compter du 01 septembre 2023*
- ❖ *Tarification des droits d'entrée, des activités et des locations de bassins pour les piscines communautaires à Brétigny-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge, La Norville et Breuillet, à compter du 01 septembre 2023*
- ❖ *Tarification des droits d'entrée pour la halle de skate de Cœur d'Essonne Agglomération à partir du 1er septembre 2023*
- ❖ *Approbation des avenants N°3, 4 et 5 à la convention d'objectifs et de moyens relative à la mise en œuvre des orientations de la prévention spécialisée en Essonne avec l'association AAPISE*